



“ les marchés financiers ?  
**Oui, à condition d’être  
 bien accompagné”**

## plus qu’un accompagnement

**AXA vous offre une gestion complète par des experts**

### Une solution clé en main

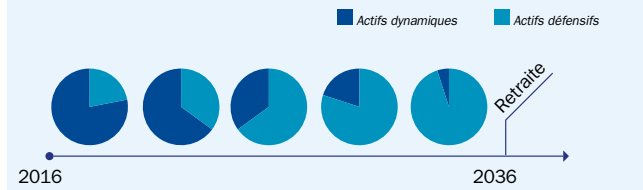
- ▶ des professionnels AXA gèrent vos investissements
- ▶ votre exposition au risque sera adaptée en fonction de votre âge au fil du temps.

### Une large diversification des investissements

pour profiter des meilleures opportunités et minimiser le risque

- ▶ placement dans des actifs dynamiques et défensifs
- ▶ diversification géographique (Zone Euro, USA, pays émergents)
- ▶ placement dans des secteurs porteurs de croissance à long terme (santé, matières premières, immobilier, infrastructure)

Ex : j’ai 40 ans et je souhaite partir à la retraite à 60 ans, soit en 2036 :



**(+352) 44 24 24 - 1**

**www.axa.lu**



facebook.com/axa.lu



twitter.com/AXALuxembourg

AXA Assurances Vie Luxembourg, S.A.  
 1, place de l’Etoile L-1479 Luxembourg  
 R.C.S. Luxembourg B 53467



**F D**

**Épargne -  
 Retraite**

**Je  
 recherche  
 le  
 rendement**

**Avantage  
 fiscal**

**Save for Life  
 Pension**

la solution qui allie  
 flexibilité et performance

Document publicitaire non contractuel et non engageant. Information donnée à titre purement indicatif.

Ref. : Save for Life - W.01.2017 - Ed.01.2017 - 1012 FR - 5000 - 42816

# “j’opte pour une épargne retraite nouvelle génération”



## Save for Life Pension, pour une retraite confortable

Vous souhaitez maximiser  
vos opportunités de rendement ?

Save for Life Pension est un produit d'assurance fiscalement intéressant qui combine solution d'épargne traditionnelle et placements boursiers, pour profiter des meilleurs rendements du marché.

## un impact positif sur votre déclaration d'impôts

Durant toute la durée du contrat, vous pouvez déduire le montant de vos primes d'assurances prévoyance-vieillesse de votre base imposable annuelle (art. 111bis L.I.R.).

Montant annuel maximum déductible

**3200€**

indépendamment de l'âge

## au terme de votre contrat

Libération de l'épargne à partir de 60 ans, sous réserve que le contrat ait été souscrit pour une durée minimale de 10 ans.

Possibilité de récupérer en une fois

**100% du capital épargné**

## les PLUS de Save for Life Pension

### Une combinaison gagnante

pour faire face aux faibles taux d'intérêt

### 50% Rendements plus attractifs

50% de votre épargne est placée sur les marchés financiers.  
(voir détails au dos)

### 50% Sécurisation

50% de votre épargne est placée sur un support à taux d'intérêt garanti avec participation aux bénéfices.

### Flexibilité de vos versements

Convenez d'un montant périodique, mais restez libre de verser des sommes complémentaires à tout moment. Une difficulté ? Vous pouvez interrompre ou alléger vos versements en cours de contrat.

### Sécurisation progressive en vue de la pension

Diminution progressive de votre exposition au risque au fur et à mesure que vous vous approchez de la retraite (détails au dos).

### Choix du mode de règlement

Au terme du contrat, vous choisissez :

- ▶ le versement de votre capital en une seule fois
- ▶ la conversion de votre capital en rentes mensuelles
- ▶ ou une combinaison des deux

### Libre désignation des bénéficiaires

Pour versement du capital en cas de décès.